

CHOIX DE VOTRE CATEGORIE			
<b>EXPERTE</b>	<input type="checkbox"/>	<b>DECOUVERTE</b>	<input type="checkbox"/>
<b>100% LADIES</b>	<input type="checkbox"/>	<b>GENTLEMAN ou MIXTE</b>	<input type="checkbox"/>

*100% Ladies : Ladies pilote et copilote*

*Gentleman ou mixte : Lady Pilote ou copilote- Gentleman pilote ou copilote – Gentlemen pilote et copilote*

*Experte : réalise la totalité des épreuves de régularité*

*Découverte : Une épreuve de régularité sur deux*

EQUIPAGE	PILOTE	COPILOTE
NOM PRENOM DATE DE NAISSANCE PROFESSION		
ADRESSE VILLE CODE POSTAL PAYS PORTABLE EMAIL		
ALLERGIES ALIMENTAIRES		
PERSONNE à PREVENIR EN CAS D'ACCIDENT	Nom Tel	Nom Tel

MERCI DE JOINDRE A CE BULLETIN
COPIE DE VOS PIECES D'IDENTITE COPIE DE VOS PERMIS DE CONDUIRE CARTE GRISE VEHICULE ASSURANCE VEHICULE

VOITURES ELIGIBLES
Voitures historiques Voitures de prestige ou GT modernes, répliques

<b>INSCRIPTION AVEC HEBERGEMENT</b>	
<b>PRESTATIONS COMPRISES DANS L'INSCRIPTION AVEC HEBERGEMENT:</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Cocktail du jeudi 18 septembre 2025 au soir</li> <li>✓ Ensemble des déjeuners, cocktails et diners des 19 et 20 septembre 2025</li> <li>✓ 2 nuits d'hôtels en chambre TWIN ou DOUBLE les 19 et 20 septembre 2025</li> <li>✓ 1 road-book, les plaques de rallye, les numéros de portières pour une voiture et les cadeaux</li> <li>✓ La location du boîtier de géolocalisation (un chèque de caution de 300 € vous sera demandé lors des vérifications et rendu sur la ligne d'arrivée le 20 septembre au soir)</li> </ul>	
<b>Tarif si inscription avant le 28 février 2025 :</b>	<b>2 200 € pour un équipage</b>
<b>Entre le 1<sup>er</sup> Mars 2025 et le 30 juin 2025:</b>	<b>2 400 € pour un équipage</b>
<b>Supplément chambre individuelle pour les 19 et 20 septembre :</b>	<b>200 € par personne</b>

<b>INSCRIPTION SANS HEBERGEMENT</b>	
<b>PRESTATIONS COMPRISES DANS L'INSCRIPTION SANS HEBERGEMENT:</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Cocktail du jeudi 18 septembre 2025 au soir</li> <li>✓ Ensemble des déjeuners, cocktails et diners des 19 et 20 septembre 2025</li> <li>✓ 1 road-book, les plaques de rallye, les numéros de portières pour une voiture et les cadeaux</li> <li>✓ La location du boîtier de géolocalisation (un chèque de caution de 300 € vous sera demandé lors des vérifications et rendu sur la ligne d'arrivée le 20 septembre au soir)</li> </ul>	
<b>Tarif si inscription avant le 29 février 2024 :</b>	<b>750 €/ personne</b>
<b>Entre le 1<sup>er</sup> Mars 2024 et le 30 juin 2024 :</b>	<b>850 € / personne</b>

**Suppléments : invités aux déjeuners : 27 €/personne – invités aux dîners : 65 €/personne**

**Merci d'établir votre chèque à l'ordre de : ASSOCIATION « CULTURE ET EVASION EN NOUVELLE AQUITAINE »** ou d'effectuer votre virement sur le compte de l'association après nous avoir demandé notre RIB.

Dossier à retourner à l'organisation par email ou par courrier :

Lady Prestige Tour

Association « CULTURE ET EVASION EN NOUVELLE AQUITAINE »

14 rue Boursier 92700 COLOMBES

E.mail : [christine.halliot@gmail.com](mailto:christine.halliot@gmail.com) ou [contact@ladyprestigetour.fr](mailto:contact@ladyprestigetour.fr)

**ATTENTION** : En remplissant ce dossier, vous soumettez votre demande d'inscription à l'organisation du LADY PRESTIGE TOUR. L'organisation se réserve le droit de ne pas accepter votre dossier, si le véhicule n'est pas conforme aux exigences du rallye, ou si le numerus closus est atteint.

Chaque équipage est seul responsable des dégâts pouvant survenir à son véhicule, seul ou avec un tiers. L'organisation a souscrit une assurance responsabilité civile.

**Remboursement :**

Les droits d'engagement seront entièrement remboursés aux candidats dont l'engagement aurait été refusé.

L'organisateur remboursera, avec déduction d'une retenue variable, les droits d'engagement aux concurrents qui, pour des raisons de force majeure, n'auraient pu se présenter au départ de la compétition, sous réserve qu'une demande parvienne à l'organisateur par lettre recommandée.

La retenue sera de 80 % pour les demandes reçues avant le 31 août 2024.

Aucun remboursement ne sera effectué pour les désistements reçus après le 31 août 2024.

Si jamais l'évènement était annulé, les équipages inscrits seront intégralement remboursés.

DATE : .....

SIGNATURE :

(Faire précéder la signature de la mention « Lu et approuvé »),